

— LE SAVIEZ-VOUS ? —

POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX NOMBREUSES DEMANDES, Y COMPRIS CELLES DE L'EXTÉRIEUR, IL EST OBLIGATOIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS.

LE SERVICE ORGANISE 18 CRÉNEAUX CHAQUE JOUR DU LUNDI APRÈS-MIDI AU VENDREDI ET 8 LE SAMEDI MATIN. 220 RENDEZ-VOUS DOSSIERS PASSEPORTS ET CNI SONT ÉTABLIS CHAQUE MOIS, 400 EN COMPTANT LES RETRAITS DES TITRES D'IDENTITÉ ⁽¹⁾.

RDV OBLIGATOIRE

ANTICIPEZ VOS DEMANDES TRÈS EN AVANCE

TITRES D'IDENTITÉ ANTICIPEZ VOS DEMANDES

BEAUFORT-EN-ANJOU FAIT PARTIE DES 27 COMMUNES DU DÉPARTEMENT DÉSIGNÉES ET ÉQUIPÉES POUR ENREGISTRER LES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI) ET DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES ⁽²⁾.

Vous souhaitez obtenir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?



■ Un citoyen peut prendre rendez-vous dans n'importe quelle commune équipée d'une station biométrique. Peu importe son lieu de résidence. Liste consultable sur le site internet de la ville.

■ Seules 27 mairies (sur 117) du Maine-et-Loire sont équipées de ce dispositif. Auparavant, toutes les communes accueilleraient les demandes de CNI.

■ Une fois le dossier enregistré en mairie, deux mois sont nécessaires dans le traitement et la réalisation du titre d'identité. La Préfecture du Mans traite 40 000 dossiers par mois.

■ Un titre d'identité est obligatoire pour les concours, les examens scolaires, le permis de conduire, voyages... Renseignez-vous.

■ Si la photo ne respecte pas certains critères, elle sera rejetée et le titre d'identité ne sera pas délivré. Il faudra reprendre rendez-vous.

TOUTES LES INFOS SUR : WWW.BEAUFORTENANJOU.FR
(Page d'accueil/Vos démarches administratives)

2547
passeports et CNI ont été réalisés en 2019.